



Règlement après jugement...

Par **jajalolomimi**, le **02/03/2009** à **18:45**

Bonjour,

Il y a eu un jugement du Tribunal de Grande Instance, appel, ordonnance de radiation de cet appel et finalement accord amiable des parties.

Dans quel le délai le règlement doit être fait par la partie adverse et par l'avocat à son client après ce règlement amiable ?

Quels sont nos recours car cela tarde à se régler ?

Merci d'avance pour votre réponse.